



# Info Luttes

# N°18

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime

20 mai 2016

## Loi Travail

NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE

VOUS AVEZ DIT ESSOUFFLEMENT ???!!!

MON OEIL !!!



**Encore une belle démonstration de force et d'unité lors de cette nouvelle journée d'action contre la loi travail. En Seine-Maritime, avec plus de 30 000 manifestants et de très nombreux blocages le mouvement de contestation est loin de s'essoufler.**

Avec plus de 20 000 manifestants, le Havre signe une de ses plus belles mobilisations. A Rouen, à Dieppe, à Lillebonne, à Fécamp, les cortèges compacts, déterminés, ont regroupés de nombreuses entreprises, mais aussi des jeunes. Cette nouvelle démonstration de force peut, si nous restons mobilisés, changer la donne et faire plier le Gouvernement, à l'image de la Direction de la Clinique Mathilde qui face à la détermination du personnel a cédé sur l'ensemble des revendications. **Oui, la lutte paie !!**

Parce que déterminantes, les décisions de blocages de l'économie ne peuvent reposer que sur les seuls dockers ou salariés du port. **Tout montre, que la mobilisation interprofessionnelle et intersyndicale est la clé du succès.** Au Havre, comme à Rouen, alors que Valls s'est dit prêt à envoyer les forces de l'ordre afin de lever les blocages, nous devons créer les conditions d'une mobilisation pleine et entière jour et nuit. **Chaque UL, chaque syndicat en est responsable. Notre nombre sera déterminant !**

Au Havre, les camarades sont appelés à renforcer le blocage sur le rond point du pont 7 bis et le pont 8, ainsi que le pont du Hode et le rond point de Total. A Exxon à Gravenchon, le blocage se poursuit. A Rouen, Les organisations syndicales CGT, SOLIDAIRES, FSU ainsi que les manifestants présents devant le dépôt pétrolier Grand Rubis, ont décidé :

Le maintien et le renforcement des 2 piquets de grève au niveau des 2 dépôts pétroliers Rubis (Petit Rubis à Petit Quevilly et Grand Rubis à Grand Quevilly).

En fonction du nombre de camarades présents, nous organiserons des tournées d'entreprises pour étendre la grève.

Le Bureau de l'UD

## Le dossier de la semaine !

### La mobilisation contre la loi Travail toujours debout

Partout en France des centaines de milliers de personnes ont rejoint les manifestations contre la loi Travail, soit près du double de mardi dernier, des dizaines de milliers d'autres étaient sur les barrages et les piquets de grève. 6 raffineries sur 8 sont arrêtées ; la grève est reconduite dans des ports comme Nantes-Saint Nazaire, le Havre ou Rouen... 1 cheminot sur 3 est en grève ; chez Rhodia, 16 sites sur 18 sont en grève, les salarié-e-s des aéroports de Paris sont en grève reconductible, la mobilisation des routiers s'étend... Et ce ne sont que quelques exemples ! Et le Premier Ministre ose parler d'essoufflement ! Il ose s'interroger sur la pertinence des manifestations ! Retour en images sur cette importante journée de mobilisation. Retrouvez les vidéos du Paris Normandie, des manifestations du Havre et de Rouen ici

#### Le Havre



Près de 20000 dans les rues du Havre



#### Rouen



10000 dans les rues de Rouen



#### Dieppe - Fécamp - Lillebonne



1500 à Dieppe, une vidéo de Sébastien Jumel ici



200 à Fécamp



200 à Lillebonne

## Le dossier de la semaine ! Les Luttés en Seine Maritime

### Clinique Mathilde : Les grévistes, avec la CGT obtiennent leur revendications.

La clinique Mathilde se porte bien pour ses actionnaires... mais elle avait royalement accordé 84€ d'intéressement annuel pour le personnel en avril !



La CGT a répondu en proposant au personnel de s'unir sur les revendications salariales et en préparant la grève. Le choix a été fait de se caler sur le calendrier de l'interpro pour une grève reconductible.

La grève démarre mercredi 18 mai, avec banderoles et piquet de grève à l'entrée : 60% de grévistes, mais la première négociation débouche sur un échec. La direction tente des assignations illégales, mises en échec par la CGT.

Jeudi la mobilisation monte d'un cran : 70% de grévistes. Piquet déterminé. Klaxon des automobilistes en soutien. Venues de délégations CGT en solidarité, dont l'équipe CGT du CHU.

A la 2ème séance de négociation de la journée, le PDG propose :

- 160€ brut en prime sur la paie de mai.
- 750€ brut en prime sur la paie de juin.
- augmentation mensuelle pour tous les salariés de 50€ net.
- paiement des jours de grève.
- engagement qu'aucun agent gréviste ne soit inquiété.

Ces propositions seront actées par écrit vendredi matin.

**Cette victoire est le résultat de la grande détermination des salariés de la santé privée et du travail préparatoire du syndicat. C'est aussi une indication qu'il est possible de gagner dans un secteur en s'appuyant sur le combat tous ensemble contre la loi El Khomri.**



### Conseil départemental Seine Maritime : la grève continue !



Les agents des bacs fluviaux en étaient aujourd'hui à leur quatrième journée de grève depuis le 16.5. La reconduction de la grève a été, chaque jour, votée en assemblée du personnel avec la CGT et les revendications adoptées par ces AG qui ont réuni, à chaque fois, 80% du personnel.

Mobilisés pour la défense du passage d'eau de Dieppedalle, pour la défense du service public et pour la reconnaissance de la pénibilité, les salariés en grève défendent leurs garanties collectives.

Ils étaient tous présents dans la manifestation à Rouen pour le retrait du projet El Khomri, derrière une banderole improvisée aux côtés des autres collègues du CD76. Du jamais vu depuis 10 ans!

Reçus avec la CGT cet après-midi par le vice président du Département, ils sont, ce soir, dans l'attente d'une réponse de la collectivité sur les revendications restées encore en suspens.

Ils se réuniront demain en AG pour décider de la poursuite et des modalités de leur mobilisation.



## Le dossier de la semaine ! Les Luttés en Seine Maritime

Soutenez la lutte du personnel mobilisé du collège Branly de Grand-Quevilly !  
**Grève illimitée du personnel mobilisé depuis le 9 mai 2016 !**  
**Non au management agressif !**



En grève illimitée depuis lundi 9 mai, les profs mobilisés contre les méthodes du management agressif, brutal et autoritaire de la direction du collège ont organisé une journée d'action jeudi 12 mai.



L'après-midi, un happening a eu lieu devant le Rectorat: décoration des grilles du Rectorat avec des pancartes, blocage du boulevard des Belges et beaucoup de bruit de slogans devant l'entrée du Rectorat. La vingtaine de grévistes a été rejoint et soutenu par une trentaine de lycéens et de militants de Nuit debout, mobilisés contre la loi travail.

Le soir, 200 personnes ont participé à un barbecue de lutte devant le collège Branly: collègues des autres bahuts, syndicalistes avec une bonne présence de la CGT, des parents remontés, beaucoup d'élèves, d'anciens élèves. Un moment convivial avec des prises de paroles, beaucoup de discussions, notamment avec les parents. Un collectif de parents va se créer la semaine prochaine pour soutenir les grévistes.

Réunis en AG l'après-midi, la reconduction de la grève a été votée à l'unanimité à partir de mardi 17 mai pour obtenir le départ de la principale, pour pouvoir enfin retrouver des conditions de travail décentes.

Très présents dans la manifestation de ce jeudi, ils étaient reçus à la mairie de Grand Quevilly dès le midi.

Retrouvez plus d'information sur le facebook «Branly en lutte».



## Echos des intersyndicales Nationales et Départementales

Extraits de la déclaration commune nationale d'hier : «... C'est pourquoi les organisations CGT FO FSU Solidaires... En appellent solennellement au Président de la République.

Des secteurs professionnels sont engagés dans un mouvement de grève reconductible, d'autres vont entrer dans l'action. **Les organisations appellent le 26 mai prochain à une journée de grève, manifestations et actions.**

Les organisations décident de renforcer l'action **par une manifestation à Paris le 14 juin**, jour de l'ouverture des débats au sénat. Elles appellent à multiplier d'ici là, sur tout le territoire, des mobilisations sous des formes diversifiées. Elles décident également une grande votation dans les entreprises, les administrations et les lieux d'étude qui se déroulera tout au cours du mois de juin afin de poursuivre avec les salariés et les jeunes les débats sur la loi travail, obtenir le retrait de ce texte pour gagner de nouveaux droits permettant le développement d'emplois stables et de qualité.

La loi doit notamment préserver la hiérarchie des normes, élément protecteur pour tous les salariés....»

**Suite à l'intersyndicale Départementale de ce matin, la décision est prise d'appeler à une manifestation le jeudi 26 mai à 10h30 - Cours Clemenceau**

### COMMUNIQUÉ DE L'UNION DÉPARTEMENTALE CGT 76 ET DE L'UNION DES SYNDICATS CGT DU HAVRE

**Ce Mercredi 18 mai au matin, un terrible accident de la circulation est survenu sur l'axe Le Havre-Montivilliers faisant un mort et deux blessés. Il s'agirait d'une collision entre un véhicule et un camion qui aurait pris la route à contre-sens.**

Cet axe routier est proche d'un rond-point occupé par des manifestants contre la Loi-Travail.

Très vite, le Procureur de la République du Havre, repris par plusieurs média s'est empressé de faire le lien entre la manifestation et cet accident. Des hauts responsables de la préfecture de Seine Maritime déclarent à demi-mot que la CGT serait responsable de ce drame.

La CGT dénonce un climat délétère, venant du haut de l'Etat, qui accuse les syndicats de toute la tension accumulée dans le pays et parfois même traite les syndicalistes comme des délinquants.

La CGT n'acceptera pas que le pouvoir judiciaire et politique se permette de mettre en cause la responsabilité des travailleurs en lutte avec leurs organisations syndicales dans ce drame. En effet, le blocage avait été annoncé depuis plusieurs jours et les autorités connaissaient parfaitement les lieux où se déroulaient ces actions.

De plus, si les militants syndicaux s'évertuent à assurer la sécurité des biens et des personnes sur et autour des piquets de grève, leurs organisations ne sauraient bien évidemment pas être tenues pour responsables des accidents de circulation qui surgissent dans un périmètre

géographique éloigné, ni du comportement de certains automobilistes ou chauffeurs professionnels.

En effet, il est du ressort des services de Police d'assurer cette sécurité ainsi que les conditions de circulation.

L'UD CGT 76 et l'Union Locale des Syndicats CGT du Havre et de l'agglomération réaffirme que le gouvernement est totalement responsable, par son obstination insensée (49-3) du conflit social qui mobilise tout le pays.

Les salariés et leurs syndicats sont légitimes dans leurs actions et agissent avec calme et détermination pour que la volonté de la majorité l'emporte. Nous déplorons ceux qui jouent le pourrissement et tiennent des propos dans le sens de remettre en cause les libertés démocratiques les plus fondamentales.

L'évènement de ce matin, auquel nul ne peut rester insensible, est dramatique mais hors contexte.

La lutte contre un projet de loi rejeté par 75 % de la population, mais aussi contre l'usage inapproprié de l'article 49-3 qui constitue un véritable déni de démocratie se poursuivra sans relâche.

#### **Rappel :**

**La réunion UD/UL/UP initialement prévue le 17 mai à Lillebonne est reportée au :**

**LUNDI 23 MAI à 14 H  
à la Maison CGT à Rouen.**

## Libertés syndicales : Mobilisation le 27 mai, à Bobigny !

### Air France

#### Un tissu social déchiré, des libertés syndicales entravées

Partout en France, mobilisons-nous massivement le 27 mai 2016 en soutien aux salariés d'Air France, mais aussi à tous les syndicalistes injustement incriminés.

Le 27 mai 2016, 16 salariés d'Air France sont traînés devant le Tribunal de grande instance de Bobigny par la direction de l'entreprise. Onze seront jugés pour avoir forcé l'ouverture de la grille du siège et cinq pour faits de violence concernant l'affaire dite « de la chemise ».

Rappelez-vous, c'est le déclenchement du plan B, un plan de broyage de l'activité Air France avec plus de 2900 suppressions d'emplois à la clé qui a déclenché l'invasion du CCE. Plan abandonné par la suite.

Le gouvernement porte une lourde responsabilité dans cette affaire, puisque dès le 6 octobre 2015, Manuel Valls traitait les salariés d'Air France de voyous sans un mot sur les destructions d'emploi !

Cette volonté de poursuivre la CGT s'inscrit dans une stratégie de criminalisation de l'action syndicale. Le gouvernement et le grand patronat piétinent ainsi des droits fondamentaux, acquis par la force de nos luttes. **Oui, les salariés doivent pouvoir s'organiser,**

**s'exprimer et agir en conséquence et ce, dans de bonnes conditions.**

L'acharnement à l'encontre des syndicalistes, mais aussi des bourses du travail prend une tournure sans précédent, à travers d'innombrables actes de répressions antisyndicales, avertissements, mises à pied, intimidations, menaces, affaires montées de toute pièce et licenciements.

Aujourd'hui, les militants et militantes sont exposés au risque d'amendes, aux relevés d'ADN, à l'emprisonnement, voire la privation des droits civiques.

Bref, ils ou elles sont considérés comme des délinquants, ou pire, des criminels.



Goodyear, Mc Do, Casino, Air France, Id-logistic sans oublier les fonctions publiques, viennent se rajouter à la longue liste d'une sinistre chasse aux sorcières orchestrée par le gouvernement, le patronat.

#### Pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales

A l'heure où la loi travail menace la démocratie dans l'entreprise et où le droit de manifester est en péril, imposons :

- l'arrêt des poursuites judiciaires et le retrait des procédures de sanction ;
- la réintégration des salariés licenciés : Pascal, Samir, David et Fabrice... ;
- l'arrêt du recours auprès du ministère du Travail à l'encontre de Vincent, délégué du personnel à la Maintenance ;
- Une loi d'amnistie et de protection des militants syndicaux ;
- L'engagement de l'Etat pour faire respecter les libertés syndicales ;
- De nouveaux droits pour garantir l'exercice de l'activité syndicale et ses différentes expressions...

**L'UD envisage d'organiser des transports en cars le 27 mai à Bobigny**  
pour aller soutenir nos camarades d'Air France

Nous vous demandons de nous confirmer le nombre de participants et vous invitons à nous remonter les inscriptions au plus vite afin de déterminer le nombre de cars à commander.

**DERNIER DELAI POUR S'INSCRIRE : LUNDI 23 MAI 2016**

**Maladies professionnelles :**  
**Agir syndicalement pour les éradiquer !**  
**Tous aux Etats Généraux de la Santé des Travailleurs**  
**Rouen le 16 juin**



**COLLECTIF POUR LA SANTÉ**  
**DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS**  
**POUR NE PLUS PERDRE SA VIE À LA GAGNER !**

**Cancer**  
**TMS**  
**Lumbago**  
**Burn Out**  
**Suicides**

**Maladies professionnelles :**  
**Agir syndicalement pour**  
**les éradiquer !**

**POLY-EXPOSITION AUX PRODUITS CHIMIQUES, POUSSIÈRES,**  
**BROUILLARDS D'HUILE, AMIANTE, CMR, TRAVAIL REPETITIF,**  
**ORGANISATION DU TRAVAIL PATHOGÈNE...**

**Jeudi 16 juin 2016**  
**de 8 h 30 à 18 h**  
**Cinéma l'Ariel à Mont St Aignan (76)**

Dans la suite des Etats généraux de la santé des travailleurs et des travailleuses qui se sont déroulés les 16 et 17 mars 2016 à Paris organisés, regroupant près de 500 personnes (<http://neplusperdresaviealagagner.org/>).

L'UD CGT 76 a pris l'initiative de proposer des Etats généraux locaux qui auront lieu le 16 juin à Mont St Aignan (76). Pour cette première rencontre, nous avons choisi le thème des maladies professionnelles. Car s'il est un sujet où les coopérations militantes sont indispensables, c'est bien celui-là.

La présentation, le programme et le bulletin d'inscription sont dans la plaquette à diffuser massivement, que vous pouvez télécharger [ici](#)

Pour tous renseignements, contacter Gérald à l'UD.